CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E14633 **VALABLE JUSQU'AU** 07/12/2024

ÉDITÉ LE **07/05/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1991
Forme juridique : SARL
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : **382 220 515 00029**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 3337080

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 125658210

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 125658210

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/08/2023

Raison sociale : **SARL CAMILLE MOURIN**

9 RUE ST LAURENT
72300 SABLE SUR SARTHE

Téléphone : 02 43 95 35 42 **Fax :** 02 43 92 28 88
Portable :

Site Internet :
E-mail : ngaultier@sarl-mourin.fr

Responsabilité légale :
MOURIN ANTHONY GÉRANT / MOURIN ANTHONY GÉRANT / GAULTIER NATHALIE ASSISTANT ADMINISTRATIF

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	18/11/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	18/01/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/11/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	18/01/2023
o Poêle ou insert bois	18/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	16/11/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.